

Le Conseil d'Etat veut nous parler... mais pas nous répondre !

Comme l'année passé, le Conseil d'Etat neuchâtelois est allé à la rencontre de la population, en commençant son pèlerinage au Locle.

Le POP a appelé au boycott de ce débat, qui n'en était pas un. En effet, pour rappel, les questions adressées au Conseil d'Etat devait être déposées à l'avance. Elles étaient ensuite triées. Le Conseil d'Etat enfin répondait en plénière à certaines, sans que l'auditoire n'ait la possibilité de reprendre la parole.

Le débat étant biaisé, cette séance n'était donc rien d'autre qu'une vulgaire mascarade.

Dans ce registre, le Conseil d'Etat n'en est pas à son premier essai. Ainsi, les Conseils généraux des deux villes du haut ont invité dernièrement le Conseil d'Etat à participer à leur prochaine séance. Les Conseils généraux ont laissé le libre-choix de la date au Conseil d'Etat. Or, ce dernier a conditionné sa venue, le 4 mars, au fait que la séance devait se tenir à huis clos (ni presse, ni public) et qu'aucun rapport ne devait être déposé !!!